

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2021/2022



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°23 - publié le 19 janvier 2022



PROCÈS-VERBAL N°3 - RECTIFICATIF

RECEPTIONS

AR 2122 02 – US PEYRINOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements donnant match perdu par pénalité à son équipe première seniors pour avoir aligné quatre joueurs non qualifiés pour participer à la rencontre.

Match concerné : Championnat seniors D4, poule C,
US PEYRINOISE / MONTMIRAL PARNANS du 12/12/2021

AR 2122 03– US BEAUFORTOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements qui a donné match perdu par forfait à son équipe Seniors pour n'avoir pas satisfait aux obligations qui lui incombait en cas de terrain déclaré impraticable.

Match concerné : Championnat seniors D4, poule D,
US BEAUFORT SUR GERVANNE / US VEYRAS du 12/12/2021



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°13

REUNION du 17 Janvier 2022

Président : DJEDOU Djamel

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU. Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Conformément aux directives du COMEX de la FFF, seuls les licenciés (dirigeants et joueurs) munis du Pass sanitaire pourront participer aux rencontres officielles.

Il est conseillé aux Clubs de prévoir un référant COVID ou à défaut tout dirigeant licencié pour le contrôle du Pass sanitaire (en présence de son homologue adverse).

La commission vous invite à prendre connaissance des directives concernant le protocole sanitaire sur le site du District.

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours.

RAPPEL AUX CLUBS

La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

REFERENT D1 ET D2

Responsable :

Éric THIVOLLE

REFERENT D3

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

REFERENT D4 et D5

Responsable : **Bernard DELORME**

D5 Challenge Phase 2 : Nous informons les Clubs que le Championnat est en ligne sur le site du District.

Pour la phase 2 de D5 : Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

Poule d'accession => 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrièmes. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Après 3 mois de compétitions, la commission remarque, que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au match.

Coupes RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Décalage de calendrier coupes : les 1/8èmes de Finale des coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER se dérouleront le Week-End des 05 et 06 Mars 2022.

Le tirage des 1/8 ème de finale des coupes aura lieu le 10 Février 2022 au siège du District, si la situation sanitaire le permet les Clubs qualifiés seront invités, sinon le tirage sera effectué en direct sur le réseau social Facebook.

RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

MONTALBANO au 06.25.45.06.02 ou par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Les clubs qui souhaitent engager une équipe supplémentaire pour la deuxième phase du championnat peuvent le faire jusqu'au 24 janvier inclus par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Les compositions des poules pour la deuxième phase du championnat Vétérans sont publiées.

Les poules de A à E sont composées des équipes ayant terminé premier, second, troisième lors de la première phase du championnat.

Sous réserve du contexte sanitaire, les premiers des poules de A à E ainsi que les trois meilleurs seconds seront qualifiés pour le plateau final dont la date reste encore à déterminer fin mai ou début juin.

Les poules de F à J sont composées des équipes ayant terminé 4ème, 5ème, 6ème lors de la première phase.

Déroulement des rencontres :

Il est rappelé que l'utilisation de la FMI est obligatoire sous peine d'amende. En cas de problèmes FMI, une feuille de match papier doit être établie puis envoyée au District par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous remercions également de nous indiquer la raison pour laquelle la FMI n'a pas été utilisé.

En cas de match reporté, nous vous remercions de nous communiquer la nouvelle date par mail afin de faire le nécessaire pour la FMI.

Nous vous rappelons que seuls dix joueurs maximums (dont trois remplaçants) peuvent être inscrits sur la feuille de match.

Dates Coupe Vétérans (sous réserve du contexte sanitaire) :

- 1er tour de cadrage le 18 mars 2022
- 2ème tour le 15 avril 2022
- 3ème tour 13 mai 2022
- Plateau finale date à déterminer fin mai/ début juin 2022

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

RAPPEL :

Les reports de Matches pour un problème d'effectif, de joueurs grippés, gastro etc..... ne sont pas acceptés, sauf, pour les cas de COVID ou soucis grave.

Si vous rencontrez un problème avec la tablette FMI, vous devez impérativement rédiger une feuille de match papier (téléchargeable sur le site du District), puis la poster ou la déposer au District dans les 48h (passé ce délai le Club fera l'objet d'une amende forfaitaire).

La présentation des licences et du Pass sanitaire est obligatoire. Quelques Clubs semblent vouloir s'en affranchir, ce qui n'est pas acceptable, même en foot diversifié.

Les joueurs en double licence ne peuvent pas faire deux rencontres, 2 jours consécutifs. A titre d'exemple, un joueur qui joue le Dimanche ne peut pas jouer le Lundi mais pourra jouer le Mardi.

Si des informations dans ce sens reviennent de nouveau à la commission, un contrôle de feuilles de Matches sera effectué pour les Clubs concernés, si une infraction est constatée le Club et le ou les joueurs seront sanctionnés.

COUPE PAUL GATEAUD :

Le tirage de la Coupe Paul GATEAUD a été effectué au siège du District par Pascal BRUYAT.

Les Clubs peuvent en prendre connaissance sur le site du District.



PROCÈS-VERBAL N°22
du 18 / 01 / 2022

Présents : CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe,

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Permanences : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

DISPOSITIONS SITUATION SANITAIRE

A la suite de la mise en application des dispositions légales, des protocoles validés par la FFF régissent les compétitions nationales, régionales et départementales. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces protocoles sont amenés si nécessaire à être modifiés en cours de saison mais toujours dans le respect des décisions légales.

Ces protocoles comportent un certain nombre de règles qui s'appliquent à l'ensemble des compétitions organisées par la FFF les ligues et les districts (voir sur le site interne du District le protocole des compétitions régionales et départementales).

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

COORDONNEES DES RESPONSABLES CATEGORIES DES CLUBS

La Commission des Jeunes demande aux clubs de bien vouloir lui communiquer les noms et coordonnées (mail, téléphone) des responsables des Ecoles de foot et Foot à 11 Jeunes, pour un usage interne au District.

Les clubs ont aussi la possibilité de faire apparaître ces renseignements dans leur espace club sur le site internet du District (Le staff), à partir de Footclub, avec l'accord des intéressés, pour faciliter la communication entre clubs.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

- US MONTELIMAR :
U 11, U 13 le 1er mai 2022.

- EYRIEUX EMBROYE :
U 11F, U 13 F et séniors F le 26 mai 2022.

Les mesures sanitaires en vigueur le jour des tournois devront être appliquées.

ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue.

U7- U9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

Plateaux phases printemps :

1ère journée U 9 le 29 janvier 2022.

1ère journée U 7 le 5 février 2022.

Les poules U7 et U9 et les calendriers U 9 sont disponibles sur le site rubrique documents.

Les calendriers U 7 paraîtront ultérieurement.

Rappel règlement

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après midi à 14h00.**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30.**

Si les clubs souhaitent jouer l'après midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à compétitions. Jeunes.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la parution des calendriers de la phase printemps, les modifications suivantes sont à prendre en compte :

PROMOTION :

Poule B : FC CHATELET 1 remplace Exempt 2.

Poule C : FC CHABEUIL 1 remplace Exempt 3.

Poule D : ACE FC 1 remplace FC CHABEUIL 1.

Poule E : Exempt 18 remplace VALLEE JABRON US 1.

ESPOIRS :

Poule A : Exempt 16 remplace FC CHATELET 1.

Poule F : ACE FC 2 remplace ACE FC 1.

Poule G : Exempt 17 remplace FA MELAS LE TEIL 1.

Poule H : VALLEE JABRON US 1 remplace Exempt 6.

BOURGEONS :

Poule H : Retrait de ACE FC 2. La poule ne comporte plus que 8 équipes. Modification du calendrier.

Poule J : FA MELAS LE TEIL 1 remplace FA MELAS LE TEIL 2.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 29 Janvier 2022.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U15

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 _ Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe Gilbert PESTRE :

Le tirage a été effectué.

Les rencontres auront lieu le 22 janvier à **15h00**.

Consultez le site du District ou footclubs.

Matchs reportés :

Les matchs reportés cause cas de Covid se joueront le 12 février 2022

En D1 :

VAL D'AY -BOULIEU LES ANNONAY.

En D2 :

FOOT MONT PILAT – BOURG LES VALENCE.

Championnats D3, D4 et D5 :

Les poules sont disponibles sur le site ou footclubs .

La 1 ère journée aura lieu le 29 janvier 22.

Rappel aux clubs :

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

U16 INTERDISTRICTS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour tous les niveaux de compétitions U18 du District, la dernière journée de championnat se jouera le samedi 04 juin 2022. Il s'agit du week-end de Pentecôte, de ce fait nous libérons le dimanche pour l'organisation des tournois clubs. Nous ne souhaitons pas bloquer les différents participants (joueurs, dirigeant, arbitres, bénévoles...) inutilement pour ce week-end prolongé.

Coupe G. ETIENNE : Le tirage des huitièmes de finales est en ligne.

Concernant PORTES LES VALENCE 2 / ES CHOMERAC, suite à la décision de la Commission des Règlements, qualification de l'ES CHOMERAC.

Pour les équipes qui évoluent en D1, merci aux clubs de penser à nous faire retour des fiches intentions. Pour rappel, ce document doit nous parvenir avant la dernière journée des rencontres « aller ». Il s'agit d'un questionnaire qui permet de vous positionner, en cas de monter au niveau régional.

FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Dates des prochains plateaux :

Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, et afin de protéger les pratiquants et leurs familles, les compétitions Futsal U13, U15G et U18G ont été arrêtées définitivement pour la saison 2021 / 2022.

A ce jour le rendez vous des finales le Dimanche 20 Février 2022 est maintenu pour les catégories U15F, U18F et Seniors F.

Ces finales sont programmées au Complexe VERCORS de Bourg de Péage.

Prochaine réunion Commission Futsal Jeunes : Mercredi 26 Janvier 2022 à 18h30.



Finances

PV N° 4

RELEVÉ DE COMPTE ÉLECTRONIQUE NUMÉRO 2

Votre deuxième relevé de compte électronique de la saison 2021/2022 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS.

DEMANDER UN ACCÈS A FOOTCLUBS

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, le correspondant du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS.

Le correspondant Footclubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :

Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation*, cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur*.

Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions...licences,...selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur).

RELEVÉ DE COMPTE ÉLECTRONIQUE DU 10 JANVIER 2022 DISPONIBLE PAR FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 10 Janvier 2022, (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

MODE DE PAIEMENT : PAR CHEQUE

Nous rappelons **aux clubs débiteurs ci-après** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour **le 30 Janvier 2022 dernier délai**, les clubs qui rencontrent des difficultés peuvent régler en 2 fois, ou nous adresser un mail pour informer de votre proposition d'échéance de paiement.

ANNONAY FC,
AUBENAS FC,
BEACH TEAM CEVENNES,
BOURG LES VALENCE FC,
O. CENTRE ARDECHE,
INTER HAUTE HERBASSE,
FC MAHORAIS DROME-ARDECHE,
MONTELMAR JS,
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,
ROANNAIS FOOT 42,
ST PAUL EN JAREZ,
VALENCE FC,
VALENCE INTERNATIONAL FOOTBALL CLUB,
ACADEMIE DE FOOT DE YACOURB,
VENCE ET BERRE FOOT JEUNES.

88 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.

Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site drome-ardecche.fff.fr, rubrique document, puis cliquer sur comptabilite, « Mandat de prélèvement sepa », la demande de prélèvement sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire à retourner par mail à comptabilite@drome-ardecche.fff.fr

MODE DE PAIEMENT : PAR PRELEVEMENT

Le prélèvement aura lieu le 30 Janvier 2022 nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires merci de nous prévenir par mail officiel du club pour le 21 Janvier 2022 et de nous proposer une échéance de paiement.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 23 du 19 janvier 2022

DESIGNATEURS

- Adultes + U 18 + Féminines Alexandre MARLHIN
- U 15 Cyrille SERGENT
- FOOT DIVERSIFIE/FUTSAL Michel POMMIER

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 22 & 23 JANVIER 2022

- MARLHIN Alexandre (0619.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur. Vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste au service des arbitres.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Pour toute question relative avec le Statut de l'Arbitrage veuillez contacter jusqu'à nouvel ordre : BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

RENCONTRES JANVIER 2022

Nous vous rappelons de bien surveiller vos désignations car il y a des matchs en retard.

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA LE 22/01/2022 A PONT DE L'ISERE

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de District de l'Arbitrage vous informe que **la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 22 janvier 2022 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.**

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

Déroulement :

- 10h00 : Accueil des arbitres
- 10h15 à 10h30 : Échauffement
- 10h35 : Début du test physique
- 11h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2021/2022 (voir liste ci-dessous).

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de tours minimum lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2021/2022.

NOM	PRÉNOM	Catégorie arbitre
CHAABI	YANIS	District 1
PINTO	PATRICK	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 5
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
KHIATI	NACER	District 5
LEBEAU	QUENTIN	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
BADAD	AMINE	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
DUSSAUD	ROMAIN	District JAD
DYOURI	YOUSRA	District JAD
FRAISSE	MATEO	District JAD
MONTOYA	MELINA	District JAD
ROMEGOUX	CLEMENT	District JAD
WADJIB	IMRANE	District JAD
YILDIZ	FATIH	District JAD

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier

l'historique des faits de jeu et en suite les faire signer afin de clôturer la FMI.
Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas, peu importe la raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Les clubs reprochent que certains arbitres prennent la totalité des frais.

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute, que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou tout autre raisons, **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (Certificat médical, attestation professionnelle etc.... à communiquer à Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

PORTAIL FFF

ATTENTION ! De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge : pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

En cas de dysfonctionnement du portail les officiels ou si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne, vous devez faire votre rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

DÉSIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous prévient de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que toute indisponibilité doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET, si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité.

Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FÉVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Du Lundi 14 février Au Jeudi 17 février :

*Formation initiale des arbitres Jeunes et Adultes
(voir le site du District pour inscriptions)*

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

- **Samedi 19 mars :**

Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

SÉANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATÉGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée le samedi matin 19 mars 2022 (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note.

Toute absence non justifiée entraînera l'application du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

. **F.C. FELINES ST CYR** : Courriel demandant un arbitre pour toutes les rencontres de son équipe SENIORS D5 (domicile & extérieur). Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **IN.C.F. BARBIERES B.R.S.** : Courriel nous informant du forfait de son équipe féminines pour son match de coupe C. WOLF du 16/01/2021. Lu et noté. L'arbitre ayant été prévenu par nos soins.

COURRIER DES ARBITRES

- . **AROUI Hamouda** : Courriel nous informant de son absence de sa rencontre SENIORS D1 du 16/01/2022 pour raisons médicales (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PARTAMIAN Rémi** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant deux mois (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **HARRACHE Abdel Karim** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour une durée non déterminée. Lu et noté.
- . **HATTACH Imad** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour une durée non déterminée suite au décès de son papa. Lu et noté. Sincères condoléances.

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès du papa de notre arbitre HATTACH Imad. L'ensemble du corps arbitral lui présente ainsi qu'à toute sa famille, ses sincères condoléances et s'associe à leur peine.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ÉCUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qui l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT